

LE SECOND EMPIRE ET LA CULTURE RÉFLEXIONS SUR LA GENÈSE DES POLITIQUES CULTURELLES

Colloque organisé par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines
(Institut d'Études Culturelles, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)

27-28 septembre 2012

APPEL À COMMUNICATIONS

L'emploi de la notion de politiques culturelles pour les périodes antérieures à 1959 a suscité et suscite encore des interrogations nombreuses. Plusieurs spécialistes (Philippe Urfalino, Vincent Dubois) ont en effet noté les risques d'anachronisme que présente un recours abusif à ce terme. D'autres cependant, du côté des historiens comme des spécialistes de sciences politiques, ont défendu la possibilité d'employer l'expression, par pragmatisme et/ou dans la perspective d'une étude de la genèse de cette catégorie d'intervention publique. Aussi l'étude des « politiques culturelles » au XIXe siècle est-elle aujourd'hui un champ relativement balisé. Les historiens de l'art ont beaucoup étudié les politiques mécénales. Certains spécialistes de sociologie historique du politique se sont de leur côté employé à dépasser la seule question des rapports entre l'art et le pouvoir, pour réfléchir aux enjeux intellectuels et politiques plus larges des projets culturels des différents régimes et de leurs dirigeants.

Le Second Empire, dernier régime monarchique du XIXe siècle, héritier à ce titre des traditions royale et impériale, mais aussi période de modernisation économique et politique et de profonds bouleversements sociaux, représente du point de vue des politiques culturelles un moment particulier. Les travaux ont cependant longtemps été ponctuels dans ce domaine, et l'histoire de son action culturelle s'est longtemps résumée à quelques faits majeurs mais non forcément représentatifs, de la création du salon des Refusés au *Tannhäuser* de Wagner, en passant par les procès retentissants de Flaubert et Baudelaire, exemples parfaits d'un régime vu comme un Janus culturel, alliant mécénat et censure, audace et répression. Des travaux, récents ou en cours, renouvellent cette vision et apportent des éclairages neufs sur les projets proprement artistiques et culturels du régime de Napoléon III. Ce colloque aura donc pour but de proposer une synthèse des études anciennes et plus récentes sur le sujet, ainsi que des perspectives de recherche, dans une approche interdisciplinaire qui vise à préciser le rôle du Second Empire dans la genèse des politiques culturelles de la France contemporaine.

La politique culturelle ne saurait être la juxtaposition ou l'addition de domaines d'intervention politique sans réelle cohérence administrative ou intellectuelle ni réalité discursive : aussi on privilégiera des approches transversales, qui dépasseront dans la mesure du possible les découpages thématiques traditionnels. Il s'agit en effet de dégager les logiques structurelles à l'œuvre dans l'action du Second Empire : débats et interrogations des contemporains sur la place de l'État dans la culture et sur la légitimité et les formes de son intervention ; tentatives de désengagement étatique, au moyen de la libéralisation et de la décentralisation ; persistance des formes traditionnelles de l'État mécène, de l'État censeur et de l'État patrimonial ; mouvement de modernisation du champ artistique et culturel par des réformes de son organisation et de son fonctionnement ; prémices d'un mouvement de « démocratisation » artistique et culturelle, notamment par le biais de l'enseignement ou par l'encouragement à la valorisation du patrimoine et aux pratiques amateurs ; action en faveur du rayonnement culturel de la France.

Les communications pourront donc porter sur les huit thèmes suivants :

1. Questions de méthode

- Quelle validité des concepts de « culture » et de « politique(s) culturelle(s) » à l'époque du Second Empire ?
- Approches et bilans historiographiques
- La question de l'interdisciplinarité
- Quelles sources, quelles archives ?
- Quels enjeux méthodologiques ?

2. Modèles de référence et sources d'inspiration

- Éléments de rupture et de continuité par rapport aux régimes précédents
- L'invocation des modèles antérieurs : les idéaux révolutionnaires et républicains, l'action de Napoléon et des Bourbons, les projets culturels orléanistes
- Quels modèles étrangers ? Comment sont-ils connus, jugés, pris en compte ? (Royaume-Uni notamment)

3. L'action de l'État : enjeux et modalités

- Les débats (dans la presse notamment) sur la place, le rôle et les formes d'intervention de l'État
- Organisation, évolution et recompositions de l'administration culturelle
- Le rôle des commissions et comités consultatifs adjoints à l'administration des Beaux-Arts
- Le discours officiel en matière artistique et culturelle
- La question des moyens : budgets, personnels
- Les grandes figures de l'administration culturelle

4. Les formes traditionnelles d'intervention étatique à l'heure de la modernité

- Quelles évolutions de l'État mécène ?
- L'État censeur dans le mouvement de libéralisation
- Protection et valorisation du patrimoine : une évolution des pratiques ?
- Anciennes et nouvelles formes de propagande par l'art (notamment lors des cérémonies du 15 août)
- Les grands travaux du régime comme élément de politique culturelle (notamment l'Opéra Garnier)
- la prise en compte de la photographie (un nouvel art ?)

5. Gestion et réforme du milieu culturel

- Les grandes institutions artistiques et culturelles : Institut, École des Beaux-Arts...
- Les adaptations de la législation et de la réglementation
- L'économie de l'art

6. Les prémices d'une démocratisation artistique et culturelle

- Débats sur « l'art pour tous » dans la lignée des projets de 1848
- Art, culture et enseignement : la promotion de l'enseignement du dessin, la place de l'art dans l'éducation ; la dimension « culturelle » de la politique d'instruction publique
- Le débat sur les relations entre art et industrie
- Le rôle du théâtre et des spectacles
- Le rôle des grands événements culturels : salons, Expositions universelles...

7. Expériences locales

- Exemples d'actions culturelles locales articulées à l'action nationale : expériences locales inspirées ou inspiratrices de la politique nationale
- Les institutions culturelles locales
- La décentralisation artistique en débat

8. Défense et promotion du rayonnement culturel

- La France prise pour modèle
- La place de la culture dans la politique coloniale
- Des formes de diplomatie culturelle ?
- Les projets d'établissements culturels français à l'étranger

Les propositions de communication, d'une page maximum, et indiquant les principales sources utilisées, sont à adresser avant la mi-février 2012 à :

- Jean-Claude Yon : jeanclaudeyon@wanadoo.fr
- Jean-Charles Geslot : jan.geslot@wanadoo.fr

Les réponses seront communiquées au plus tard en avril 2012.